

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 4 mars 2024

Délibération n° 2024.03.12

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15

- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 26 février 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 27 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Mathieu POTHERAT et Gaëlle RAYNAUD.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

OBJET : Projet de mise en lumière de l’Eglise et du Monument aux morts

Dans le cadre du remplacement de l’éclairage de l’Eglise et du Monuments aux morts par du LED, des essais de mise en lumière ont été réalisés le 13 février 2024 avec le SYDER. Une présentation des caractéristiques du projet et du montage financier a été réalisée lors de la séance au Conseil Municipal.

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à la majorité (10 voix pour et 1 voix contre) de :

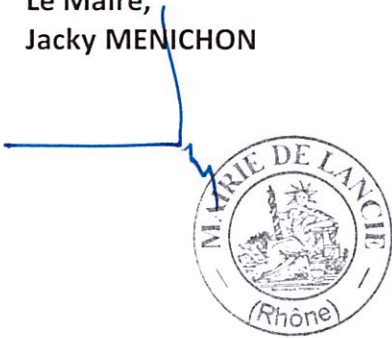
- **POURSUIVRE** l’étude
- **ACCEPTE** le montage financier proposé par le SYDER sur la base des estimations réalisées et sur une participation communale annuelle de 2 140 € sur 15 ans.

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE



MONTAGE FINANCIER AIDE A LA DECISION

A Dardilly, le 16 Février 2024

Commune : LANCIÉRéférence opération : N/Réf : AJ/VV - N° opération 52130 : 2024Désignation de l'opération : ECLAIRAGE PUBLIC MISE EN VALEUR EGLISEDescriptif sommaire :

Suite aux essais de mise en lumière du 13/02/2024 :

- entrée de l'Église : Pose de 4 encastrés de sol en lieu et place des existants 12W (illumination : blanc Neutre 3000K),
- Monument aux Morts : Pose de 3 encastrés de sol 12W (illumination : Bleu, Blanc Rouge),
- Abats-sons : Pose de 16 réglettes 8W (illumination : Blanc Froid 4000K),
- Clocher : Pose de 8 projecteurs 120W (illumination : Blanc neutre 3000K),
- Flèche : Pose de 4 projecteurs 48W (illumination Blanc Froid 6000K).

1 Estimation financière étude suivi de travaux

Prestations	MOA (*)	Montant estimatif TTC	Abattement	Participation communale par an sur 15 ans		Participation communale en une fois	
				Coefficient de répercussion	Charge communale	Coefficient de répercussion	Charge communale
ILLUMINATIONS - MISE EN VALEUR	2 800 €	49 700 €	50 %	7,74 %	2 140 €	100 %	27 650 €
TOTAL	2 800 €	49 700 €			2 140 €		27 650 €

(*) Non éligible à abattement

2 Estimation financière étude non suivie de travaux

Etudes	Montant estimatif HT
Etude d'exécution des travaux	2 200 € HT
TOTAL	2 200€ HT

Toute étude lancée et non suivie de travaux sera à la charge de la commune et ne bénéficiera pas de l'abattement.

Cette proposition est à titre informatif et sur la base d'une estimation financière sommaire des travaux demandés, non contractuelle.

Elle sera susceptible d'être modifiée en fonction des études réalisées et par conséquent les montants seront affinés soit en moins ou en plus-value. A l'issue des études la commune sera à nouveau consultée pour validation avant le lancement des travaux.

Sans retour de votre part dans un délai de 1 mois, cette affaire sera classée sans suite

Avis de la commune : Poursuite de l'étude Arrêt de l'étude

Observations éventuelles :

A Lancié, le 5 Mars 2024

Le Maire,
Jacky MENICHER